

PROJET PEDAGOGIQUE

Le Point Rencontre Animation Jeunes est une structure municipale située au 41 rue de l'Yser. Déclaré comme Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H), il est destiné aux jeunes de 11 à 18 ans et a une capacité d'accueil de 60 jeunes.

Le projet pédagogique est élaboré en concertation entre le responsable de la structure, l'équipe d'encadrement et la direction du Service Jeunesse de la Ville.

Il découle du projet éducatif de la Ville de GUJAN MESTRAS et est établi de façon à répondre aux besoins des adolescents ou jeunes adultes et des familles.

Le PRAJ est ouvert toute l'année, les mercredis et samedis de 14 h 00 à 18 h 30 en dehors des vacances scolaires, et pendant celles-ci (à l'exception des vacances de Noël) de 09 h 00 à 18 h 30, avec :

- un accueil en accès libre,
- des activités à la carte payantes ou gratuites (sur inscription au PRAJ) pendant les vacances scolaires.

L'objectif général est d'amener les jeunes à devenir des adultes libres, responsables et autonomes avec tout ce que cela implique comme ouverture d'esprit et regard critique sur la société.

MODE D'ACCUEIL

L'accueil en accès libre :

Lieu de rencontres, d'échanges, la particularité de cet accueil est de prendre en compte les besoins d'autonomie, de liberté, d'affirmation de soi...de chaque adolescent.

L'équipe impulse des projets d'animations autour de l'éducation à l'image, l'éco-citoyenneté et le développement durable.

Elle intervient par la mise en place d'actions tenant compte des propositions des jeunes : animations, sorties, accompagnement de projets.

Le PRAJ, fort de son équipe de professionnels, s'appuie sur une dynamique d'accueil "ouvert", libre et autonome. Les animateurs profitent de ce côté convivial pour permettre aux jeunes de participer sans se sentir "infantilisés". Ils initient les jeunes à une démarche de projet et à une implication collective dans leurs loisirs.

Des activités variées pendant les vacances :

Etablir un programme d'activités, c'est prendre en compte les 11/18 ans dans leur spécificité. Cette programmation répond à leur attirance pour des activités ludiques et rythmées.

Le jeune peut vivre un temps de vacances qui permet l'accompagnement à l'acquisition de l'autonomie avec une alternance d'ateliers, d'activités et de temps libre. Il peut également proposer des animations.

Cela le rend acteur de ses loisirs. L'autonomie étant déjà partiellement acquise, l'équipe d'animation accompagne les jeunes dans une démarche participative et collective.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION, SES MISSIONS ET SA COMMUNICATION

Une équipe :

Le public est encadré par une équipe d'animation composée selon les normes d'encadrement déterminées par la réglementation en vigueur, soit un animateur pour 12 jeunes.

Cette équipe est composée de trois animateurs permanents et de jeunes animateurs diplômés ou en cours de formation.

Des missions :

✓ L'accueil :

Le temps de l'accueil est celui de la rencontre, de l'écoute et du dialogue, important pour les relations qui en découlent. L'animateur est de ce fait le garant de la mise en oeuvre et du respect des règles de vie.

Il est présent pour favoriser les échanges, l'émergence d'idées et de points de vue afin de permettre à chacun de trouver sa place et de se construire.

Parfois un jeune peut lui formuler une demande personnelle et chercher un conseil extérieur. L'animateur lui répondra au mieux. En cas de besoin, il le réorientera vers d'autres partenaires spécialisés qui prendront le relais.

✓ Les activités :

L'intervention s'organise autour d'activités qui peuvent être initiées par les jeunes et qui deviennent le support d'un travail éducatif et d'un apprentissage des règles de vie en collectivité.

Pour atteindre les objectifs éducatifs posés, ces activités doivent nécessairement placer le jeune en tant qu'acteur de son temps libre et non en tant que consommateur de ses loisirs.

Le pannel des animations proposées concerne les deux formes d'accueil.

En accueil libre :

Les jeunes ont accès à des espaces dédiés à la lecture, aux jeux de société, au multi-média mais aussi à tout le matériel et l'équipement de la structure (billards, baby foot, city park etc.)

Ils y sont accompagnés par l'équipe pédagogique qui veille au respect des règles de vie en collectivité (règlement intérieur), à l'intégrité psychique et physique de chacun.

Pendant les vacances scolaires :

L'équipe pédagogique se réunit dans les deux mois qui précèdent chaque période de vacances, afin d'élaborer un projet d'animation complétant l'offre proposée en accueil libre et tenant compte des demandes formulées par les jeunes.

Le public concerné peut ainsi décider de participer (ou pas) à ce projet partiellement ou dans l'intégralité.

Pour certaines activités, le PRAJ fait appel à des prestataires extérieurs.

Les temps de régulation se font hebdomadairement ou chaque fois que la situation le nécessite.

✓ **La prévention:**

La jeunesse est un état, le public jeune est un public en constante évolution comportementale.

Pour ce public en perpétuel renouvellement, il est nécessaire de maintenir en permanence des actions éducatives et de prévention.

Ce dernier terme est à prendre au sens large et couvrira de nombreux domaines comme, le respect des règles de fonctionnement, la santé, l'insertion, la prévention de la délinquance et des conduites addictives (tabac, alcool, drogue, jeux, internet) ou à risques (sexualité).

Plusieurs modes de communication :

Pour chaque vacance, une plaquette présentant les principales activités proposées est éditée. Elle est disponible dans les différents services municipaux et est distribuée au Collège Chante-Cigale.

Le projet pédagogique est affiché à l'intérieur du PRAJ tout comme les activités / sorties, proposées par ou pour les jeunes.

Lors de l'inscription annuelle au Service aux Familles, le règlement intérieur sera donné aux familles qui doivent obligatoirement le signer.

Le site internet de la Ville (www.ville-gujanmestras.fr Rubrique P.R.A.J) est utilisé comme moyen de communication auprès des familles. Les documents précités y sont téléchargeables.

| |
|---|
| LES OBJECTIFS ET METHODES PEDAGOGIQUES |
|---|

Objectif général:

Amener les jeunes à devenir des adultes libres et citoyens, responsables et autonomes avec tout ce que cela implique comme ouverture d'esprit, curiosité et esprit critique.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'épanouissement du jeune dans sa globalité et son milieu de vie.
- Lui permettre de vivre son adolescence à son rythme, de valoriser ses richesses, ses savoir-être et savoir-faire, en lui donnant l'occasion de se confronter autrement aux individus et aux éléments qui l'entourent.

Des méthodes pédagogiques :

- ✓ ***Prêter une oreille attentive à l'adolescent qui a besoin de l'écoute d'un adulte pour grandir et se construire.***

Jouer, faire des sorties ludiques ou sportives avec les jeunes n'est pas un but en soi mais un support pour être avec l'adolescent et l'aider à s'épanouir.

- ✓ ***Développer chez le jeune une ouverture d'esprit qui va lui permettre d'enraciner sa personnalité, en :***

- Eveillant sa curiosité afin de lui permettre de s'ouvrir à différentes formes de culture(s) qu'elles soient nouvelles ou traditionnelles.
- Favorisant l'acquisition de savoir-faire diversifiés le valorisant.
- Proposant des activités d'expression artistique, lui permettant de se révéler.
- Mettant en place des activités physiques, pour que l'adolescent développe le goût de l'effort et des capacités d'expression.
- Favorisant la mixité filles et garçons et l'accueil d'enfants porteur de handicaps mentaux ou physiques, afin de s'ouvrir à l'autre dans l'acceptation de la différence.
- Un apprentissage du respect d'autrui et de soi-même par le discours et l'écoute.

- ✓ ***Développer chez lui un sens de la vie sociale et des responsabilités grâce à :***

- Un rappel des règles de vie commune (règlement intérieur du PRAJ).
- Une mise en jeu des réflexes de solidarité.
- Une responsabilisation progressive dans l'organisation de ses loisirs, où le jeune est acteur dans la conception et la réalisation des projets.
- Une valorisation des rencontres inter-structures organisées sur la COBAS
- Une connaissance de son environnement et des ressources du territoire et
- de ses spécificités dans différents domaines (professionnel, socio-économique, préventif, etc...)
- Un apprentissage des comportements éco-citoyens pour que le jeune devienne un individu responsable, décideur de son avenir, et acteur de sa Cité.

- ✓ ***Adapter des outils d'autonomie par rapport à son âge et ses conditions de vie par :***

- La proposition d'outils pour que l'adolescent s'épanouisse vers l'âge adulte :
- La prévention .
- La mise en place d'actions collectives et spécifiques.
- Un accès aux nouvelles technologies : bornes Internet.

✓ **Méthodes d'évaluation**

Les bilans des projets d'activités mis en oeuvre au PRAJ sont régulièrement effectués par l'équipe pédagogique et sa direction. Différents critères d'évaluation apparaissent, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs.

Ainsi, l'équipe pédagogique peut apprécier la pertinence des actions engagées et dans le cas contraire, s'adapter aux nouvelles attentes des jeunes accueillis au sein de la structure et à celles de leur famille.

Fait à Gujan-Mestras le 13 novembre 2018